

L'arabe à l'Ecole pour nos enfants ? mais tout est prévu !

Article rédigé par *Claude Meunier-Berthelot*, le 04 mars 2020

A la rentrée scolaire 2018, Monsieur BLANQUER s'est produit au micro de Jean-Jacques BOURDIN sur BFM-TV, où il a parlé de « relancer » (sic) l'apprentissage de la langue arabe, se faisant le fervent défenseur de cette langue :

«L'arabe est une langue très importante comme d'autres grandes langues de civilisation : chinois, russe...il faut développer ces langues, donner du prestige à ces langues, c'est particulièrement vrai pour l'arabe qui est une très grande langue littéraire qui doit être apprise pas seulement par les personnes qui sont d'origine maghrébine ou de pays d'origine arabe.

*« Donc, c'est toute une **stratégie qualitative vis-à-vis de la langue arabe** que nous allons mener....A la place de l'apprentissage de l'anglais, cela peut être l'apprentissage de l'arabe en CP... »*

Dans son discours, il est remarquable de noter que Blanquer ne désigne absolument pas le français comme « grande langue de civilisation » et ce n'est pas anodin : il fait tout pour éradiquer la culture française, notamment par le fait de l'absence de littérature française dans les programmes pour nos enfants et ce, dans la continuité du discours délirant de Macron qui nous assène sans vergogne que « *la culture française n'existe pas* » !

Par ailleurs, il est à noter qu'il ne s'agit pas de « relancer » (sic) l'apprentissage de la langue arabe mais plutôt de la généraliser.

En effet, les E.L.C.O - Enseignement de Langue et de Culture d'Origine – 65% en arabe, 18% en turc – ont été créés dès les années 70 pour s'adresser aux élèves issus de l'immigration, dispensés hors du temps scolaire à raison de 1H30 à 3H par semaine à partir du CE1.

A la rentrée 2016, cet enseignement concernait 80 000 élèves en école primaire, 5000 en collège et mobilisait 850 professeurs en exercice.

Les ELCO sont devenus des E.I.L.E

Il ont été transformés en E.I.L.E. - Enseignement International en Langues Etrangères – par Najat Vallaud-Belkacem, **ouverts à tous**, avec des exigences renforcées dans le contenu de l'enseignement et dans le recrutement des enseignants, lesquels sont originaires des pays concernés et désormais intégrés à l'équipe pédagogique.

Les cours de langue et culture d'origine ont donc été remplacés par des cours d'**arabe**, langue **toujours appréhendée à travers la lecture du coran** : il s'agit donc en même temps d'un enseignement

religieux...dans une école dite laïque...cherchons l'erreur !

Le journal « le Monde » du 3 février 2016 révélait dès cette époque, l'existence d'environ 100 E.I.L.E. sur le territoire national pour des élèves regroupés en dehors de la classe, E.I.L.E appelés dès lors, à être intégrés aux activités périscolaires sans l'avis des parents, avec une généralisation du dispositif à la rentrée 2018.

Par ailleurs, selon le site « Eduscol » du 6 avril 2016, un programme commun de langue arabe a été élaboré par les trois pays du Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie, et une évolution a été engagée pour permettre **que cet enseignement devienne un cours de L.V.E.** (Langues Vivantes Etrangères) au même titre que les autres langues et dispensés aux élèves sur le temps scolaire.

La circulaire de rentrée du 13 avril 2016, indiquait d'ailleurs expressément que l'enseignement en langues et cultures d'origine (ELCO) évoluait vers le dispositif E.I.L.E – enseignement international de langues étrangères - dans le premier degré, dispensé en plus des 24 heures de cours, ouvert à tous les élèves volontaires de CE1, quels que soient l'origine, la nationalité et le niveau linguistique de départ, la continuité étant assurée dans le cadre des dispositifs bi-langues au niveau du collège.

Mise en garde de parlementaires

L'expérimentation du dispositif eut lieu à la rentrée 2016 dans des académies pilotes, avec un ajustement à la rentrée 2017 et une généralisation à la rentrée 2018 et ce, malgré les sonnettes d'alarme, comme celles du député Damien Meslot qui, en 2013, avait déposé une proposition de loi (rejetée) pour interdire le financement des cours d'arabe par des pays étrangers, écrivant : « *...des Etats étrangers financent les cours de langues étrangères pour transmettre des messages contraires aux lois de la république, des appels au trouble à l'ordre public sur le territoire national* ».

Par ailleurs, le 28 avril 2016, à la question au gouvernement du sénateur du Vaucluse Alain DUFAUT, le ministre de l'Education a répondu : « *...il s'agit que...désormais, l'apprentissage de langues telles que l'arabe, le turc...se fasse dans un cadre plus banal, comme on apprend l'anglais, l'allemand ou l'espagnol...* ».

C'est clair et net.

Dispositif entériné par Blanquer

Ce dispositif a été entériné par JM Blanquer qui n'a nullement remis en cause cette politique. C'est assez dire qu'en tous points, il poursuit la politique de ses prédécesseurs, agissant en connaissance de cause, poursuivant la politique éducative qui assassine l'identité française, sans état d'âme : foulant aux pieds la langue française, laissant perdurer les méthodes ineptes d'apprentissage de la lecture qui grippent le cerveau des enfants durablement, les empêchant d'appréhender la très riche culture française, ne prévoyant de littérature française à aucun niveau de la scolarité, il valorise au plus haut point la culture arabe qui est le prélude à l'islamisation de la France.

Alors, lorsque Monsieur Blanquer prétend combattre le fondamentalisme islamiste... on peut le croire !